



5

Nos actions en
milieu scolaire

Sensibiliser dès le plus jeune âge

En collaboration avec les enseignants, nos interventions s'inscrivent dans un cadre pédagogique, tout au long de l'année scolaire.



Image - freepik.com

L'objectif ?

Sensibiliser les élèves en leur transmettant une **connaissance de la biodiversité, du végétal, des sols, des saisons et des écosystèmes.**

Les aires terrestres éducatives (ATE)

En partenariat avec l'Office Français de la biodiversité (OFB), ce programme confie aux élèves et aux enseignants la gestion d'une petite zone terrestre (forêt, parc urbain, rivière, zone humide).



Image d'illustration - freepik.com

Inspiré des aires maritimes éducatives (AME) en Polynésie Française, ce projet pédagogique développe **les connaissances** des élèves sur le terrain et les encourage à **préserver l'environnement.**



Image d'illustration - freepik.com

Nos actions en milieu scolaire

Nous menons tout au long de l'année, des **actions pédagogiques** dans des établissements scolaires, en collaboration avec l'enseignant et dans le respect du programme scolaire.

Les élèves participent activement aux différentes activités, telles que **l'observation des cycles de la nature, le comptage des espèces naturelles, la création d'un herbier, le suivi de l'évolution de l'eau et du sol au fil des saisons** et bien d'autres.

Pour qui ?

- École primaire (CE2 au CM2)
- Collège
- Lycée

Durée du programme

8 à 10 demi-journées
de Septembre
à Juin par classe

Petits gestes, grande portée

Tous les résultats issus de ces expériences renforcent la compréhension qu'ont les élèves de leur environnement.

Les résultats sont transmis à l'OFB, contribuant ainsi à une dynamique collective d'observation et de préservation de la biodiversité sur les ATE.

Impliquez votre établissement dans une démarche éducative et environnementale

Contactez-nous pour construire ensemble un projet pédagogique adapté à votre établissement.



Image - freepik.com

S'engager dans les aires éducatives

Une aire éducative est un territoire naturel situé à proximité de l'école ou dans la commune, et géré par les élèves d'une ou de plusieurs classes.

Qui peut participer à un projet d'aire éducative ?

- Il s'adresse à toutes les classes de **CE2**, de **cycle 3** (CM1, CM2, 6e), de **cycle 4** (5e, 4e, 3e) et de **lycées**.
- Avec un(e) ou plusieurs enseignant(e)s volontaire(s).
- Avec un(e) référent(e) qui accompagne la mise en œuvre du projet «aire éducative».

(sources : <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>)

Comment financer le projet ?

La **Trousse à Projets** est une plateforme de financement participatif de l'Éducation nationale. Elle permet de soutenir la pédagogie active tout en impliquant les différents acteurs (parents, communes, entreprises etc.) dans la réalisation du projet.

(sources : <https://trousseaprojets.fr/website/pages/2-decouvrir-la-trousse-a-projets>)

Ressources utiles :

<https://sagae.ofb.fr/>
<https://trousseaprojets.fr/>
<https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>